

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 23 juin 2022

CD20220623_60
id. 6500

Le 23 juin 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,

Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 10

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. BELLOC, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DESCAZEUX, Mme DUCASSE, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à Mme MAURIEGE), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. BEQ (pouvoir à M. CROS), M. DEPRINCE (pouvoir à M. WEILL), M. GONZALEZ (pouvoir à Mme NEGRE), Mme HEULLAND (pouvoir à M. PECOU), Mme RABAULT (pouvoir à Mme SARDEING)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

DELIBERATION

ASSOCIATION "TREM PLEIN D'ESPOIR" SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ENTREPÔT

L'association « Trem Plein d'Espoir » souhaite aménager la partie entrepôt du bâtiment dont elle est propriétaire au 107 avenue Louis Resses à Montaigu de Quercy. Le site comprend une épicerie sociale et solidaire, des bureaux administratifs, un vaste entrepôt pour le tri, le stockage et la vente d'objets, de vêtements et de produits alimentaires récupérés ou achetés par l'association.

Cette association concourt à la lutte contre la précarité et favorise l'inclusion sociale à travers son espace de vie sociale et l'animation d'ateliers avec l'ensemble de la population dans une réelle dynamique de vivre ensemble.

Les travaux envisagés permettraient de dégager une superficie conséquente qui serait dédiée à l'aménagement de l'entrepôt en espaces organisés pour les différents stockages et salle d'ateliers ; cet aménagement doit également permettre de faire face aux demandes croissantes d'accueil du public.

Madame la Présidente de l'association sollicite une subvention départementale pour l'aménagement de l'entrepôt.

Le coût de projet s'établit à 66 523,96 € T.T.C.

Le plan de financement prévisionnel se décline comme suit :

Subvention du Département (25 %)	17 000 €
Subvention caisse d'allocations familiales Tarn-et-Garonne ...	29 508 €
Subvention communauté des communes	2 500 €
Emprunt/auto-financement	<u>17 515,96 €</u>
TOTAL	66 523,96 €

La demande de l'Association s'inscrit dans le cadre des aides visant à favoriser les opérations d'investissement des associations intervenant dans le champ de la solidarité et subventionnées à ce titre.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé, habitat,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, selon les modalités susvisées, l'attribution d'une subvention départementale exceptionnelle d'un montant de 17 000 € à l'association « Trem Plein d'Espoir » pour l'aménagement de l'entrepôt, à Montaigu de Quercy ;
- Précise que les crédits correspondants sont inscrits au programme P019, opération O005, enveloppe E06, Natana 1428-20422/58/204 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL